

Le 31 janvier 2007

TÉLÉCOPIE : 819-994-0218

Madame Diane Rhéaume
Secrétaire générale du CRTC
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Objet : Avis d'audience publique de radiodiffusion Art. 7 CRTC 2007-1
Réf. : 2006-0508-2 et 2006-0509-0

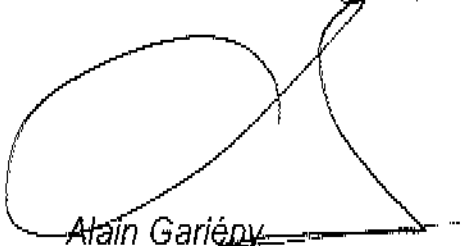
Madame,

Le Service de police de la Ville de Mirabel tient à faire connaître de son appui dans l'avis d'audience publique cité en objet.

Nous considérons que les services offerts par la chaîne **Avis de recherche.tv** et sa contrepartie anglophone **All point bulletins** sont d'une importance capitale pour l'intérêt public national. En effet, ces services sont des outils exceptionnels et d'une grande efficacité pour les différents corps policiers du Québec et du Canada puisque des avis de recherche relatifs aux crimes non résolus, aux personnes disparues et aux criminels en fuite peuvent être transmis à grande échelle. Nous croyons importants que ces informations soient diffusées dans tous les foyers canadiens tout autant que la diffusion de messages de prévention pertinents provenant d'organismes chargés de la sécurité publique et de la prévention du crime pour informer et soutenir les citoyens canadiens.

Ainsi, nous demandons au CRTC d'accorder à **Avis de recherche.tv** la reconnaissance du statut de chaînes d'intérêt public national pour ces services spécialisés.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.



Alain Gariépy
Directeur

AG/cer

c.c. M. Vincent Géricitano – Télécopie 514-376-1213